

Climate Change & Oceans Preservation Conference

Palais d'Egmont, le 19 février 2019

*Monseigneur,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

Je vous souhaite la bienvenue à cette conférence internationale consacrée au changement climatique et à la préservation des océans.

Je remercie tout particulièrement Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco d'avoir accepté de rehausser de sa présence cette conférence en y apportant notamment la contribution de son pays qui fut l'un des premiers à s'être penché dès 1911 sur l'avenir des océans au travers de la création de l'Institut océanographique de Monaco.

Je salue également mes homologues et les délégations internationales venues des quatre coins du monde ainsi que tous les participants qui nous ont rejoint aujourd'hui.

Comme vous le savez, les liens qui existent entre les océans et le climat sont nombreux.

En effet, nos océans subissent les conséquences de l'augmentation des concentrations de CO₂ dans l'atmosphère. Les impacts du réchauffement et de l'acidification sont ressentis par les écosystèmes et les communautés qui dépendent des océans pour leur subsistance.

La montée du niveau des mers menace, quant à elle, une grande partie de l'humanité et est susceptible de provoquer des pertes économiques et des perturbations sociales considérables.

Face à ces dangers, la lutte contre le changement climatique doit être une priorité absolue si nous voulons protéger nos océans, leurs écosystèmes, les moyens de subsistance et les habitations des populations.

Comme d'autres pays, la Belgique était présente au sommet des Nations Unies à New York pour soutenir les objectifs de développement durable et plus particulièrement l'article 14 visant à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

Dans son dernier rapport spécial *sur le réchauffement climatique de 1,5 °C*, le GIEC confirme, entre autres, que la différence entre 2 °C et 1,5 °C aura des conséquences très importantes, y compris pour les océans et se traduirait par un doublement du déclin de la pêche maritime et un déclin catastrophique des récifs coralliens, pour ne citer que ces deux exemples.

Force est de constater que les Contributions Déterminées au niveau National soumises dans le cadre de l'Accord de Paris sont loin d'être suffisantes pour atteindre un objectif en deçà de ces 2 °C.

Pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, nous devons réduire à l'échelle mondiale les émissions anthropiques nettes de CO₂ d'environ 45 % d'ici 2030 par rapport à 2010 et atteindre zéro émission nette à l'échelle mondiale vers 2050.

Le cycle d'ambition de l'Accord de Paris a été mis en place avec le Dialogue Talanoa.

Une première évaluation collective de l'adéquation de nos efforts a été convenue lors de la COP24 à Katowice. Celle-ci nous oblige à préparer dès aujourd'hui de nouvelles Contributions Déterminées au niveau National renforcées et des stratégies à long terme de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre.

Le Sommet Climat des Nations Unies, qui sera organisé par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, en septembre prochain, sera l'occasion de réaffirmer notre ambition d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et d'apporter des précisions sur les possibilités de renforcer les CND permettant d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Nous soutenons la Commission européenne qui prépare une Stratégie à long terme pour permettre à l'Union européenne d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

En Belgique, au travers de nos parcs éoliens offshore en Mer du Nord, par exemple, nous veillons à conjuguer l'exploitation du potentiel énergétique offert par les vents marins tout en préservant la biodiversité marine.

La lutte contre le changement climatique est une condition préalable à la protection de nos océans. Mais les interactions entre la politique climatique et les politiques visant à protéger les océans et la biodiversité qu'ils abritent vont plus loin.

Comme vous le savez, les microplastiques sont une source de pollution catastrophique dans les océans. C'est pourquoi, j'ai signé avec l'association belgo-luxembourgeoise des producteurs et distributeurs de cosmétiques DETIC, un accord visant à supprimer les microplastiques des produits cosmétiques à rincer d'ici 2020.

Au niveau international, je continue à soutenir l'établissement d'un sanctuaire en atlantique sud pour la préservation des baleines. Ce point a été traité lors de la 67ème Assemblée de la Commission baleinière Internationale qui s'est tenue au Brésil du 5 au 14 septembre.

C'est dans ce contexte que nous invitons tous les pays à soutenir la création de ce sanctuaire.

Enfin, je me réjouis de l'avancée des projets scientifiques qui sont développés dans le cadre de la station polaire Princesse Elisabeth dont nous fêtons cette année les 10 ans d'existence. A ce titre, deux projets en lien direct avec le climat sont pour l'instant en chantier : le projet AEROCLOUD visant à améliorer la compréhension de la relation entre les aérosols et les nuages dans l'Antarctique oriental et le projet ACME dont l'objectif est d'effectuer des sondages radio en ballon météo.

Permettez-moi également, dans ce contexte, de faire écho à la Déclaration « *Because the Ocean* » à laquelle beaucoup d'entre nous ont souscrit, et de vous encourager à inclure dans vos Contributions Déterminées au niveau National des actions visant à réduire au maximum les effets néfastes du changement climatique sur les océans et à contribuer ainsi à sa protection et sa conservation.

Nous devons également créer un espace pour l'interface océan-climat dans le contexte de négociation de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Je voudrais réitérer l'appel lancé par l'initiative Partenariat pour l'Océan visant à ce que l'océan fasse partie intégrante du processus de cette Convention d'ici 2020.

Ces quelques exemples illustrent la détermination de la Belgique à donner aux océans une place de premier plan dans ses politiques climatiques.

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

Le prochain rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique, qui sera publié en septembre prochain, devrait constituer un élément important de ce processus, clarifiant les risques actuels et futurs que pose la montée du niveau des mers et les autres impacts du changement climatique, y compris les déplacements et réinstallations, les effets sur les écosystèmes marins, les moyens de subsistance des communautés dépendantes et les implications des mesures d'atténuation.

Je voudrais également attirer votre attention sur un point qui me tient particulièrement à cœur.

Bien qu'elles représentent plus de 50% de la population mondiale, les femmes souffrent de manière plus aigüe des impacts du changement climatique.

A ce titre, je soutiens les initiatives qui promeuvent l'engagement et la participation des femmes aux prises de décisions à tous les niveaux.

Je me réjouis donc qu'une des collaboratrices de mon administration participe activement à l'Homeward Bound, un programme de leadership pour les femmes scientifiques en Antarctique qui ont l'ambition d'œuvrer ensemble pour l'avenir durable de notre planète. L'objectif est en effet de créer en dix ans un réseau mondial de 1.000 femmes influentes pour un monde durable et équitable.

Enfin, je voudrais remercier tous ceux qui, à l'issue de nos discussions signeront la Déclaration de Bruxelles visant à réaffirmer les engagements internationaux pris à la fois en faveur du développement durable, du changement climatique, de la biodiversité des océans et du transport maritime.

Je ne doute pas, vu la qualité des intervenants dans les différents panels, que vos échanges seront fructueux et je me réjouis d'ores et déjà des résultats de vos discussions.

Je vous remercie pour votre attention et j'ai l'honneur de passer maintenant la parole à Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco.

Monseigneur, à Vous la parole.

Marie-Christine MARGHEM

Ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable